



**SOUS-COMITÉ DU COMITÉ DES REPRÉSENTANTS DES GOUVERNEMENTS ET
ADMINISTRATIONS (CRGA) POUR LE PLAN STRATÉGIQUE**
28–29 juin 2022

(Suva [Fidji] et par visioconférence)

Document de travail 1

POINT 1 DE L'ORDRE DU JOUR : SOUS-COMITÉ DU CRGA POUR LE PLAN STRATÉGIQUE
(Document présenté par le Secrétariat)

Synthèse

1. Le présent document offre une vue d'ensemble du rôle consultatif joué par le Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique. Il expose en outre différents enseignements tirés et éléments de réflexion, l'objectif étant de veiller au maintien de la qualité des travaux menés par le Sous-comité.
2. Les membres du Sous-comité, mus par les principes qui régissent ce dernier, sont invités à nommer d'un commun accord un·e président·e et à réaffirmer l'importance qu'ils attachent à une représentation équitable, équilibrée et inclusive.

Points clés

3. Le Sous-comité a démontré son intérêt en tant que mécanisme de renforcement de la confiance et de la redevabilité entre les membres et le Secrétariat, permettant aux premiers de participer plus concrètement au pilotage des orientations et des priorités de la CPS.
4. Supervisant la mise en œuvre du Plan stratégique 2022–2031, le Sous-comité représente de manière équitable et équilibrée les membres de la Communauté du Pacifique.

Contexte

5. Le Sous-comité du CRGA pour le Plan stratégique a assuré une mission essentielle en fixant les orientations stratégiques et en guidant la CPS avec constance au cours des six dernières années (2016–2021). Lors de la cinquante et unième session du CRGA (novembre 2021), les membres ont réaffirmé le rôle que le Sous-comité joue de manière continue en guidant ainsi la CPS (et ils ont approuvé la version révisée du [Recueil des règles de gouvernance de la Communauté du Pacifique](#)¹ en juin 2020).
6. L'une des missions principales du Sous-comité est de veiller à ce que ce mécanisme demeure pertinent et fondamental pour le CRGA dans son ensemble. Les membres adressent des recommandations au Secrétariat concernant l'efficacité du Sous-comité lors des entretiens préalables, pendant les débats menés en séance, dans le cadre des sondages organisés à l'issue de la réunion et par l'intermédiaire du/de la président-e.
7. Le/La président-e joue un rôle essentiel, en ce sens qu'il-elle élabore un ordre du jour pertinent pour la réunion et qu'il-elle garde en vue l'architecture et les instruments stratégiques régionaux du Pacifique susceptibles de constituer des points d'interaction au service de démarches et de ressources plus efficaces, en vue de la fourniture de biens publics régionaux.
8. Entretiens préalables à la réunion : Le Secrétariat organise des entretiens préalables avec chaque membre du Sous-comité, afin de passer en revue l'ordre du jour, les différents documents et les principaux rapports, le but étant de mettre en place les conditions nécessaires à la tenue d'une réunion constructive. Des synthèses des observations formulées sont en outre communiquées au/de la président-e. Ces entretiens se sont révélés particulièrement utiles pour les membres issus d'États et Territoires membres de plus petite taille et ils ont contribué à rendre les réunions du Sous-comité plus efficaces.
9. Séances interactives : Ces séances ont été mises en place pour permettre aux membres de mieux comprendre les différents aspects du travail de la CPS dans tout l'éventail de ses domaines techniques d'intervention et pour qu'ils puissent poser directement des questions aux agents de la CPS et aux membres concernés. Les séances interactives contribuent à un engagement renforcé en « levant le voile » sur notre travail, et elles donnent vie aux éléments présentés aux membres dans le rapport de résultats annuel.
10. Au cours de la période 2016–2021, les travaux du Sous-comité ont débouché sur une évaluation à mi-parcours (accompagnée notamment d'une [enquête auprès des partenaires](#)), l'[Explorateur de résultats de la Communauté du](#)

¹ Voir les pages 136 à 138 de la quatrième édition du *Recueil des règles de gouvernance de la Communauté du Pacifique*.

[Pacifique](#), le Rapport de capitalisation (voir le document d'information 1) et le Guide de promotion collective du Plan stratégique 2022–2031. Il s'agit là de documents primordiaux, qui contribuent à la redevabilité de la direction dans le cadre des mesures qu'elle prend, qui reflètent un leadership éclairé en ce qui concerne les orientations stratégiques et qui mettent en évidence l'importance de l'accessibilité et de l'intégration des connaissances pour une mise en œuvre réussie du Plan stratégique.

11. Alors qu'il affiche une nouvelle composition et qu'il assure le suivi et la mise en œuvre du Plan stratégique de la Communauté du Pacifique 2022–2031, le Sous-comité reste guidé par les principes et les priorités énoncés dans le Plan stratégique, en conservant à l'esprit le bien-être de l'Organisation.
12. Il est important de maintenir une représentation équitable, équilibrée et inclusive au sein du Sous-comité, notamment en veillant à ce que les États et Territoires membres de plus petite taille tirent le meilleur parti possible des travaux menés. Rappelons également la contribution (potentielle) des bureaux régionaux de la CPS à l'efficacité du fonctionnement du Sous-comité.
13. Le·La président·e veille en outre à ce que les membres soient représentés de manière égale et à ce que leur voix à tous soit entendue lors des réunions du Sous-comité et il·elle s'assure, par l'intermédiaire du Secrétariat, que l'ensemble des membres ont reçu les informations nécessaires et qu'ils peuvent, sur un pied d'égalité, soulever des questions et préoccupations importantes.

Recommandations

14. Le Sous-comité du CRGA est invité à :
 - i. nommer d'un commun accord un·e président·e ;
 - ii. prendre note de la composition du Sous-comité formé pour la période 2022–2031, du·de la président·e choisi·e ainsi que du rôle joué par le Sous-comité afin que le mécanisme de gouvernance conserve sa pertinence et son importance pour les membres ; et
 - iii. réaffirmer son appui en faveur d'une représentation équitable, équilibrée et inclusive des membres de la Communauté du Pacifique au sein du Sous-comité du CRGA.